

**Direction : Prévention et Sécurité**

**Prévention et Sécurité**

**REF : PREVSECU2009037**

**Signataire : AP/SS**

**OBJET : Vœu relatif à la mise en place d'une procédure spécifique pour la fourniture de nouveaux papiers aux victimes**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'après une agression ou un incendie, les victimes doivent pouvoir très rapidement reprendre une vie normale,

Considérant que les délais pour obtenir de l'administration le renouvellement des papiers, en particulier d'identité, est souvent très long et que ces papiers sont nécessaires au retour à une vie normale,

Considérant que, pour ce faire, les victimes doivent être considérées comme prioritaires et bénéficier d'une procédure spécifique de fourniture des papiers nécessaires à la vie courante.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ADOpte** le vœu, adressé au Préfet, relatif à la mise en place d'une procédure spécifique pour la fourniture de nouveaux papiers aux victimes.

Le Maire